Paris. — J. Claye, imp. Furne et Ce, éditeurs.

Marat.

Ils reprochaient aux agitateurs subalternes d'épuiser leurs forces dans des mouvements partiels et inutiles, qui exposaient le peuple sans produire un événement décisif. Ceux-ci, au contraire, qui faisaient dans leurs cercles ce qu'ils pouvaient, reprochaient aux députés et au maire Pétion leurs discours publics, et les accusaient de retenir l'énergie du peuple. Ainsi les députés blâmaient la masse de n'être pas organisée, et celle-ci se plaignait à eux de ne pas l'être. On sentait surtout le besoin d'avoir un chef. Il faut un homme, était le cri général ; mais lequel ? on n'en voyait aucun parmi les députés. Ils étaient tous plutôt orateurs que conspirateurs ; et d'ailleurs leur élévation et leur genre de vie les éloignaient trop de la multitude, sur laquelle il fallait agir. Il en était de même de Roland, de Servan, de tous ces hommes dont le courage n'était pas douteux, mais que leur rang plaçait trop au-dessus du peuple. Pétion, par ses fonctions, aurait pu communiquer facilement avec la multitude ; mais Pétion était froid, impassible, et plus capable de mourir que d'agir. Il avait pour système d'arrêter les petites agitations au profit d'une insurrection

décisive; mais, en le suivant à la rigueur, il contrariait les mouvements de chaque jour, et il perdait toute faveur auprès des agitateurs, qu'il paralysait sans les dominer. Il leur fallait un chef qui, n'étant pas sorti encore du sein de la multitude, n'eût pas perdu tout pouvoir sur elle, et qui eût reçu de la nature le génie de l'entraînement.

Un vaste champ s'était ouvert dans les clubs, les sections et les journaux révolutionnaires. Beaucoup d'hommes s'y étaient fait remarquer, mais aucun n'avait encore acquis une supériorité marquée. Camille Desmoulins s'était distingué par sa verve, son cynisme, son audace, et par sa promptitude à attaquer tous les hommes qui semblaient se ralentir dans la carrière révolutionnaire. Il était connu des dernières classes; mais il n'avait ni les poumons d'un orateur populaire, ni l'activité et la force entraînante d'un chef de parti.

Une autre journaliste avait acquis une effrayante célébrité; c'était Marat, connu sous le nom de l'*Ami du peuple*, et devenu, par ses provocations au meurtre, un objet d'horreur pour tous les hommes qui conservaient encore quelque modération. Né à Neufchâtel, et livré à l'étude des sciences physiques et médicales, il avait attaqué avec audace les systèmes les mieux établis, et avait prouvé une activité d'esprit pour ainsi dire convulsive. Il était médecin dans les écuries du comte d'Artois. Lorsque la révolution commença, il se précipita sans hésiter dans cette nouvelle carrière, et se fit bientôt remarquer dans sa section. Sa taille était médiocre, sa tête volumineuse, ses traits prononcés, son teint livide, son œil ardent, sa personne négligée. Il n'eût paru que ridicule ou hideux, mais tout à coup on entendit sortir de ce corps étrange des maximes bizarres et atroces, proférées avec un accent dur et une insolente familiarité. Il fallait abattre, disait-il, plusieurs mille têtes, et détruire tous les aristocrates, qui rendaient la liberté impossible. L'horreur et le mépris s'amoncelèrent autour de lui. On le heurtait, on lui marchait sur les pieds, on se jouait de sa misérable personne; mais habitué aux luttes scientifiques et aux assertions les plus étranges, il avait appris à mépriser ceux qui le méprisaient, et il les plaignait comme incapables de le comprendre. Il étala dès lors dans ses feuilles l'affreuse doctrine dont il était rempli. La vie souterraine à laquelle il était condamné pour échapper à la justice avait exalté son tempérament, et les témoignages de l'horreur publique l'enflammaient encore davantage. Nos mœurs polies n'étaient à ses yeux que des vices qui s'opposaient à l'égalité républicaine; et, dans sa haine ardente pour les obstacles, il ne voyait qu'un moyen de salut, l'extermination. Ses études et ses expériences sur l'homme physique avaient dû l'habituer à vaincre l'aspect de la douleur; et sa pensée ardente, ne se trouvant arrêtée par aucun instinct de sensibilité, allait directement à son but par des voies de sang. Cette idée même d'opérer par la destruction s'était peu à peu systématisée dans sa tête. Il voulait un dictateur, non pour lui procurer le plaisir de la toute-puissance, mais pour lui imposer la charge terrible d'épurer la société. Ce dictateur devait avoir un boulet aux pieds, pour être toujours sous la main du peuple; il ne fallait lui laisser qu'une seule faculté, celle d'indiquer les victimes, et d'ordonner pour unique châtiment la mort. Marat ne connaissait que cette peine, parce qu'il ne punissait pas, mais supprimait l'obstacle.

Voyant partout des aristocrates conspirant contre la liberté, il recueillait çà et là tous les faits qui satisfaisaient sa passion; il dénonçait avec fureur, et avec une légèreté qui venait de sa fureur même, tous les noms qu'on lui désignait, et qui souvent n'existaient pas. Il les dénonçait sans haine personnelle, sans crainte et même sans danger pour lui-même, parce qu'il était hors de tous les rapports humains, et que ceux de l'outragé à l'outrageant n'existaient plus entre lui et ses semblables.

Décrété récemment avec Royou, l'*Ami du roi*, il s'était caché chez un avocat obscur et misérable qui lui avait donné asile. Barbaroux fut appelé auprès de lui. Barbaroux s'était livré à l'étude des sciences physiques, et avait connu autrefois Marat. Il ne put se dispenser de se rendre à sa demande, et crut, en l'écoutant, que sa tête était dérangée. Les Français, à entendre cet homme effrayant, n'étaient

que de mesquins révolutionnaires. « Donnez-moi, disait-il, deux cents Napolitains, armés de poignards et portant à leur bras gauche un manchon en guise de bouclier ; avec eux je parcourrai la France et je ferai la révolution. » Il voulait pour signaler les aristocrates, que l'Assemblée leur ordonnât de porter un ruban blanc au bras, et qu'elle permît de les tuer quand ils seraient trois réunis. Sous le nom d'aristocrates, il comprenait les royalistes, les feuillants, les girondins ; et quand par hasard on lui parlait de la difficulté de les reconnaître, « il n'y avait pas, disait-il, à s'y tromper ; il fallait tomber sur ceux qui avaient des voitures, des valets, des habits de soie, et qui sortaient des spectacles : c'étaient sûrement des aristocrates. »

Barbaroux sortit épouvanté. Marat, obsédé de son atroce système, s'inquiétait peu des moyens d'insurrection ; il était d'ailleurs incapable de les préparer. Dans ses rêves meurtriers, il se complaisait dans l'idée de se retirer à Marseille. L'enthousiasme républicain de cette ville lui faisait espérer d'y être mieux compris et mieux accueilli. Il songea donc à s'y réfugier, et voulait que Barbaroux l'y envoyât sous sa recommandation ; mais celui-ci ne voulait pas faire un pareil présent à sa ville natale, et il laissa là cet insensé, dont il ne prévoyait pas alors l'apothéose.

Le systématique et sanguinaire Marat n'était donc pas le chef actif qui aurait pu réunir ces masses éparses et fermentant confusément. Robespierre en aurait été plus capable, parce qu'il s'était fait aux Jacobins une clientèle d'auditeurs, ordinairement plus active qu'une clientèle de lecteurs ; mais il n'avait pas non plus toutes les qualités nécessaires. Robespierre, médiocre avocat d'Arras, fut député par cette ville aux États généraux. Là, il s'était lié avec Pétion et Buzot, et soutenait avec âpreté les opinions que ceux-ci défendaient avec une conviction profonde et calme. Il parut d'abord ridicule par la pesanteur de son débit et la pauvreté de son éloquence ; mais son opiniâtreté lui attira quelque attention, surtout à l'époque de la révision. Lorsque, après la scène du Champ de Mars, on répandit le bruit que le procès allait être fait aux signataires de la pétition des Jacobins, sa terreur et sa jeunesse inspirèrent de l'intérêt à Buzot et à Roland, et on lui offrit un asile. Mais il se rassura bientôt ; et l'Assemblée s'étant séparée, il se retrancha chez les Jacobins, où il continua ses harangues dogmatiques et ampoulées. Élu accusateur public, il refusa ces nouvelles fonctions, et ne songea qu'à se donner la double réputation de patriote incorruptible et d'orateur éloquent.

Ses premiers amis, Pétion, Buzot, Brissot, Roland, le recevaient chez eux et voyaient avec peine son orgueil souffrant qui se révélait dans ses regards et dans tous ses mouvements. On s'intéressait à lui, et l'on regrettait que, songeant si fort à la chose publique, il songeât aussi tant à lui-même. Cependant il était trop peu important pour qu'on lui en voulût de son orgueil, et on lui pardonnait en faveur de sa médiocrité et de son zèle. On remarquait surtout que, silencieux dans toutes les réunions, et donnant rarement son avis, il était le premier le lendemain à produire à la tribune les idées qu'il avait recueillies chez les autres. On lui en fit l'observation, sans lui adresser de reproches ; et bientôt il détesta cette réunion d'hommes supérieurs comme il avait détesté celle des Constituants. Alors il se retira tout à fait aux Jacobins, où, comme on l'a vu, il différa d'avis avec Brissot et Louvet sur la question de la guerre, et les appela, peut-être même les crut mauvais citoyens, parce qu'ils pensaient autrement que lui et soutenaient leur avis avec éloquence. Était-il de bonne foi lorsqu'il soupçonnait sur-le-champ ceux qui l'avaient blessé, ou bien les calomniait-il sciemment? Ce sont là les mystères des âmes. Mais avec une raison étroite et commune, avec une extrême susceptibilité, il était très-disposé à s'irriter, et difficile à éclairer ; et il n'est pas impossible qu'une haine d'orgueil ne se changeât chez lui en une haine de principes, et qu'il crût méchants tous ceux qui l'avaient offensé.

Quoi qu'il en soit, dans le cercle inférieur où il s'était placé, il excita l'enthousiasme par son dogmatisme et par sa réputation d'incorruptibilité. Il fondait ainsi sa popularité sur les passions aveugles et les esprits médiocres. L'austérité, le dogmatisme froid, captivent les caractères ardents, souvent même les in-

telligences supérieures. Il y avait en effet des hommes disposés à prêter à Robespierre une véritable énergie, et des talents supérieurs aux siens. Camille Desmoulins l'appelait son Aristide et le trouvait éloquent.

D'autres le jugeant sans talents, mais subjugués par son pédantisme, allaient répétant que c'était l'homme qu'il fallait mettre à la tête de la révolution, et que sans ce dictateur elle ne pourrait marcher. Pour lui, permettant à ses partisans tous ces propos, il ne se montrait jamais dans les conciliabules des conjurés. Il se plaignit même d'être compromis parce que l'un d'eux, habitant dans la même maison que lui, y avait réuni quelquefois le comité insurrectionnel. Il se tenait donc en arrière, laissant agir ses prôneurs, Panis, Sergent, Osselin, et autres membres des sections et des conseils municipaux.

Marat, qui cherchait un dictateur, voulut s'assurer si Robespierre pouvait l'être. La personne négligée et cynique de Marat contrastait avec celle de Robespierre, qui était plein dé réserve et de soins pour lui-même. Retiré dans un cabinet élégant, où son image était reproduite de toutes les manières, en peinture, en gravure, en sculpture, il s'y livrait à un travail opiniâtre, et relisait sans cesse Rousseau, pour y composer ses discours. Marat le vit, ne trouva en lui que de petites haines personnelles, point de grand système, point de cette audace sanguinaire qu'il puisait dans sa monstrueuse conviction, point de génie enfin ; il sortit plein de mépris pour ce *petit homme*, le déclara incapable de sauver l'État, et se persuada d'autant plus qu'il possédait seul le grand système social.

Les partisans de Robespierre entourèrent Barbaroux, et voulurent le conduire chez lui, disant qu'il fallait un *homme*, et que Robespierre seul pouvait l'être. Ce langage déplut à Barbaroux, dont la fierté se pliait peu à l'idée de la dictature, et dont l'imagination ardente était déjà séduite par la vertu de Roland et les talents de ses amis. Il alla cependant chez Robespierre. Il fut question, dans l'entretien, de Pétion, dont la popularité offusquait Robespierre, et qui, disait-on, était incapable de servir la révolution. Barbaroux répondit avec humeur aux reproches qu'on adressait à Pétion, et défendit vivement un caractère qu'il admirait. Robespierre parla de la révolution, et répéta, suivant son usage, qu'il en avait accéléré la marche. Il finit, comme tout le monde, par dire qu'il fallait un homme. Barbaroux répondit qu'il ne voulait ni dictateur ni roi. Fréron répliqua que Brissot voulait l'être. On se rejeta ainsi le reproche, et l'on ne s'entendit pas. Quand on se quitta, Panis, voulant corriger le mauvais effet de cette entrevue, dit à Barbaroux qu'il avait mal saisi la chose, qu'il ne s'agissait que d'une autorité momentanée, et que Robespierre était le seul homme auquel on pût la donner. Ce sont ces propos vagues, ces petites rivalités, qui persuadèrent faussement aux girondins que Robespierre voulait usurper. Une ardente jalousie fut prise en lui pour de l'ambition ; mais c'était une de ces erreurs que le regard troublé des partis commet toujours. Robespierre, capable tout au plus de haïr le mérite, n'avait ni la force ni le génie de l'ambition, et ses partisans avaient pour lui des prétentions qu'il n'aurait pas osé concevoir lui-même.

Danton était plus capable qu'aucun autre d'être ce chef que toutes les imaginations désiraient pour mettre de l'ensemble dans les mouvements révolutionnaires. Il s'était jadis essayé au barreau, et n'y avait pas réussi. Pauvre et dévoré de passions, il s'était jeté dans les troubles politiques avec ardeur, et probablement avec des espérances. Il était ignorant, mais doué d'une intelligence supérieure et d'une imagination vaste. Ses formes athlétiques, ses traits écrasés et un peu africains, sa voix tonnante, ses images bizarres, mais grandes, captivaient l'auditoire des Cordeliers et des sections. Son visage exprimait tour à tour les passions brutales, la jovialité, et même la bienveillance. Danton ne haïssait et n'enviait personne, mais son audace était extraordinaire, et, dans certains moments d'entraînement, il était capable d'exécuter tout ce que l'atroce intelligence de Marat était capable de concevoir.

Une révolution dont l'effet imprévu, mais inévitable, avait été de soulever les basses classes de la société contre les classes élevées, devait réveiller l'envie, faire naître des sys-

Entrevue de Marat et de Robespierre. (Page 252.)

tèmes, et déchaîner des passions brutales. Robespierre fut l'envieux ; Marat, le systématique ; et Danton fut l'homme passionné, violent, mobile, et tour à tour cruel et généreux.

Si les deux premiers, obsédés, l'un par une envie dévorante, l'autre par de sinistres systèmes, durent avoir peu de ces besoins qui rendent les hommes accessibles à la corruption, Danton, au contraire, plein de passions, avide de jouir, ne dut être rien moins qu'incorruptible. Sous prétexte de lui rembourser une ancienne charge d'avocat au conseil, la cour lui donna des sommes assez considérables ; mais elle réussit à le payer et non à le gagner. Il n'en continua pas moins à haranguer et à exciter contre elle la multitude des clubs. Quand on lui reprochait de ne pas exécuter son marché, il répondait que pour se conserver le moyen de servir la cour, il devait en apparence la traiter en ennemie.

Danton était donc le plus redoutable chef de ces bandes qu'on gagnait et conduisait par la parole. Mais, audacieux, entraînant au moment décisif, il n'était pas propre à ces soins assidus qu'exige l'envie de dominer ; et, quoique très-influent sur les conjurés, il ne

les gouvernait pas encore. Il était capable seulement, dans un moment d'hésitation, de les ranimer et de les porter au but par une impulsion décisive.

Les divers membres du comité insurrectionnel n'avaient pas encore pu s'entendre. La cour, instruite de leurs moindres mouvements, prenait de son côté quelques mesures pour se mettre à l'abri d'une attaque soudaine, et se donner le temps d'attendre en sûreté l'arrivée des puissances coalisées. Elle avait formé et établi près du château un club, appelé le club français, qui se composait d'ouvriers et de soldats de la garde nationale. Ils avaient tous leurs armes cachées dans le local même de leurs séances, et pouvaient, dans un cas pressant, courir au secours de la famille royale. Cette seule réunion coûtait à la liste civile 10,000 francs par jour. Un Marseillais, nommé Lieutaud, entretenait en outre une troupe qui occupait alternativement les tribunes, les places publiques, les cafés et les cabarets, pour y parler en faveur du roi, et pour résister aux continuelles émeutes des patriotes[1]. Partout, en effet, on se disputait, et presque toujours des paroles on en venait aux coups ; mais, malgré tous les efforts de la cour, ses partisans étaient clair-semés, et la partie de la garde nationale qui lui était dévouée se trouvait réduite au plus grand découragement.

Un grand nombre de serviteurs fidèles, éloignés jusque-là du trône, accouraient pour défendre le roi, et lui faire un rempart de leurs corps. Leurs réunions étaient fréquentes et nombreuses au château, et elles augmentaient la méfiance publique. On les appelait *chevaliers du poignard*, depuis la scène de février 1791. On avait donné des ordres pour réunir secrètement la garde constitutionnelle, qui, quoique licenciée, avait toujours reçu ses appointements. Pendant ce temps, les conseils se croisaient autour du roi, et produiiaient dans son âme faible et naturellement sncertaine les perplexités les plus douloureuses. Des amis sages, et entre autres Malesherbes[2], lui conseillaient d'abdiquer ; d'autres, et c'était le plus grand nombre, voulaient qu'il prît la fuite ; du reste, ils n'étaient d'accord ni sur les moyens, ni sur le lieu, ni sur le résultat de l'évasion. Pour mettre quelque ensemble dans ces divers plans, le roi voulut que Bertrand de Molleville s'entendît avec Duport le constituant. Le roi avait beaucoup de confiance en ce dernier, et il fut obligé de donner un ordre positif à Bertrand, qui prétendait ne vouloir entretenir aucune relation avec un constitutionnel tel que Duport. Dans ce comité se trouvaient encore Lally-Tollendal, Malouet, Clermont-Tonnerre, Gouvernet et autres, tous dévoués à Louis XVI, mais, hors ce point, différant assez d'opinion sur la part qu'il faudrait faire à la royauté, si l'on parvenait à la sauver. On y résolut la fuite du roi, et sa retraite au château de Gaillon en Normandie. Le duc de Liancourt, ami de Louis XVI, et jouissant de toute sa confiance, commandait cette province ; il répondait de ses troupes et des habitants de Rouen, qui s'étaient prononcés par une adresse énergique contre le 20 juin. Il offrait de recevoir la famille royale, et de la conduire à Gaillon, ou de la remettre à Lafayette, qui la transporterait au milieu de son armée. Il donnait en outre toute sa fortune pour seconder l'exécution de ce projet, et ne demandait à réserver à ses enfants que cent louis de rente. Ce plan convenait aux membres constitutionnels du comité, parce qu'au lieu de mettre le roi dans les mains de l'émigration, il le plaçait auprès du duc de Liancourt et de Lafayette. Par le même motif, il répugnait aux autres, et risquait de déplaire à la reine et au roi. Le château de Gaillon avait le grand avantage de n'être qu'à trente-six lieues de la mer, et d'offrir, par la Normandie, province bien disposée, une fuite facile en Angleterre. Il en avait encore un autre, c'était de n'être qu'à vingt lieues de Paris. Le roi pouvait donc s'y rendre sans manquer à la loi constitutionnelle, et c'était beaucoup pour lui, car il tenait singulièrement à ne pas se mettre en état de contravention ouverte.

M. de Narbonne et la fille de Necker, Mme de Staël, imaginèrent aussi un projet de fuite. L'émigration, de son côté, proposa le sien :

1. Voyez Bertrand de Molleville, t. VIII et IX.

2. Voyez Bertrand de Molleville.

c'était de transporter le roi à Compiègne, et de là sur les bords du Rhin par la forêt des Ardennes. Chacun veut conseiller un roi faible, parce que chacun aspire à lui donner une volonté qu'il n'a pas. Tant d'inspirations contraires ajoutaient à l'indécision naturelle de Louis XVI, et ce prince malheureux, assiégé de conseils, frappé de la raison des uns, entraîné par la passion des autres, tourmenté de crainte sur le sort de sa famille, agité par les scrupules de sa conscience, hésitait entre mille projets, et voyait arriver le flot populaire sans oser ni le braver ni le fuir.

Les députés girondins qui avaient si hardiment abordé la question de la déchéance, demeuraient cependant incertains à la veille d'une insurrection ; quoique la cour fût presque désarmée, et que la toute-puissance se trouvât du côté du peuple, néanmoins, l'approche des Prussiens, et la crainte qu'inspire toujours un ancien pouvoir, même après qu'il a été privé de ses forces, leur persuadèrent qu'il vaudrait encore mieux transiger avec la cour que de s'exposer aux chances d'une attaque. Dans le cas même où cette attaque serait heureuse, ils craignaient que l'arrivée très-prochaine des étrangers ne détruisît tous les résultats d'une victoire sur le château et ne fît succéder de terribles vengeances à un succès d'un moment. Cependant, malgré cette disposition à traiter, ils n'ouvrirent point de négociations à ce sujet, et n'osèrent pas prendre l'initiative ; mais ils écoutèrent un nommé Boze, peintre du roi, et très-lié avec Thierry, valet de chambre de Louis XVI. Le peintre Boze, effrayé des dangers de la chose publique, les engagea à écrire ce qu'ils croiraient propre, dans cette extrémité, à sauver le roi et la liberté. Ils firent donc une lettre qui fut signée par Guadet, Gensonné, Vergniaud, et qui commençait par ces mots : *Vous nous demandez, Monsieur, quelle est notre opinion sur la situation actuelle de la France...* Ce début prouve assez que l'explication avait été provoquée. Il n'était plus temps pour le roi, disaient à Boze les trois députés, de se rien dissimuler, et il s'abuserait étrangement s'il ne voyait pas que sa conduite était la cause de l'agitation générale, et de cette violence des clubs dont il se plaignait sans cesse ; de nouvelles protestations de sa part seraient inutiles et paraîtraient dérisoires ; au point où se trouvaient les choses, il ne fallait pas moins que des démarches décisives pour rassurer le peuple : tout le monde, par exemple, croyait fermement qu'il était au pouvoir du roi d'écarter les armées étrangères ; il fallait donc qu'il commençât par ordonner cet éloignement ; il devait ensuite choisir un ministère patriote, congédier Lafayette, qui, dans l'état des choses, ne pouvait plus servir utilement ; rendre une loi pour l'éducation constitutionnelle du jeune Dauphin, soumettre la liste civile à une comptabilité publique, et déclarer solennellement qu'il n'accepterait pour lui-même d'augmentation de pouvoir que du consentement libre de la nation. A ces conditions, ajoutaient les girondins, il était à espérer que l'irritation se calmerait, et qu'avec du temps et de la persévérance dans ce système, le roi recouvrerait la confiance qu'il avait aujourd'hui tout à fait perdue.

Certes, les girondins se trouvaient alors bien près d'atteindre leur but, si véritablement ils avaient conspiré jusqu'à cet instant et depuis longtemps pour la réalisation d'une république ; et l'on voudrait qu'ils se fussent arrêtés tout à coup au moment de réussir, pour faire donner le ministère à trois de leurs amis ! Voilà ce qui ne peut être ; et il devient évident que la république ne fut désirée qu'en désespoir de la monarchie, que jamais elle ne fut un véritable projet, et que même, à la veille de l'obtenir, ceux qu'on accuse de l'avoir longuement préparée ne voulaient pas sacrifier la chose publique au triomphe de ce système, et consentaient à garder la monarchie constitutionnelle, pourvu qu'elle fût entourée d'assez de sécurité. Les girondins, en demandant l'éloignement des troupes, prouvaient assez que le danger actuel les occupait ; l'attention qu'ils donnaient à l'éducation du Dauphin prouve suffisamment encore que la monarchie n'était pas pour eux un avenir insupportable.

On a prétendu que Brissot, de son côté, avait fait des propositions pour empêcher la déchéance, et qu'il y avait mis la condition d'une somme très-forte. Cette assertion est de Bertrand de Molleville, qui a toujours ca-

lomnié, par deux raisons : méchanceté de cœur et fausseté d'esprit. Mais il n'en donne aucune preuve ; et la pauvreté connue de Brissot, sa conviction exaltée, doivent répondre pour lui. Il ne serait pas impossible sans doute que la cour eût donné de l'argent à l'adresse de Brissot, mais cela ne prouverait pas que l'argent eût été ou demandé ou reçu par lui. Le fait déjà rapporté plus haut sur la corruption de Pétion, promise à la cour par des escrocs, ce fait et beaucoup d'autres du même genre montrent assez quelle confiance il faut ajouter à ces accusations de vénalité, si souvent et si facilement hasardées. D'ailleurs, quoi qu'il en puisse être de Brissot, les trois députés Gensonné, Guadet, Vergniaud, n'ont pas même été accusés, et ils furent les seuls signataires de la lettre remise à Boze.

Le cœur ulcéré du roi était moins capable que jamais d'écouter leurs sages avis. Thierry lui présenta la lettre, mais il la repoussa durement, et fit ses deux réponses accoutumées, que ce n'était pas lui, mais le ministère patriote, qui avait provoqué la guerre ; et que, quant à la Constitution, il l'observait fidèlement, tandis que les autres mettaient tous leurs soins à la détruire[1]. Ces raisons n'étaient pas très-justes ; car, bien qu'il n'eût pas pro-

1. *Copie de la lettre écrite au citoyen Boze par Guadet, Vergniaud et Gensonné.*

« Vous nous demandez, Monsieur, quelle est notre opinion sur la situation actuelle de la France, et le choix des mesures qui pourraient garantir la chose publique des dangers pressants dont elle est menacée ; c'est là le sujet des inquiétudes des bons citoyens, et l'objet de leurs plus profondes méditations.

« Lorsque vous nous interrogez sur d'aussi grands intérêts, nous ne balançons pas à nous expliquer avec franchise.

« On ne doit pas le dissimuler, la conduite du pouvoir exécutif est la cause immédiate de tous les maux qui affligent la France et les dangers qui environnent le trône. On trompe le roi si on cherche à lui persuader que des opinions exagérées, l'effervescence des clubs, les manœuvres de quelques agitateurs et des factions puissantes ont fait naître et entretiennent ces mouvements désordonnés dont chaque jour peut accroître la violence, et dont peut-être on ne pourra plus calculer les suites ; c'est placer la cause du mal dans ses symptômes.

« Si le peuple était tranquille sur le succès d'une révolution si chèrement achetée, si la liberté publique n'était plus en danger, si la conduite du roi n'excitait aucune méfiance, le niveau des opinions s'établirait de lui-même ; la grande masse des citoyens ne songerait qu'à jouir des bienfaits que la Constitution lui assure ; et si, dans cet état de choses, il existait encore des factions, elles cesseraient d'être dangereuses, elles n'auraient plus ni prétexte ni objet.

« Mais tout autant que la liberté publique sera en péril, tout autant que les alarmes des citoyens seront entretenues par la conduite du pouvoir exécutif, et que les conspirations qui se trament dans l'intérieur et à l'extérieur du royaume paraîtront plus ou moins ouvertement favorisées par le roi, cet état de choses appelle nécessairement les troubles, le désordre et les factions. Dans les États les mieux constitués, et constitués depuis des siècles, les révolutions n'ont pas d'autre principe, et l'effet en doit être pour nous d'autant plus prompt, qu'il n'y a point eu d'intervalle entre les mouvements qui ont entraîné la première et ceux qui semblent aujourd'hui nous annoncer une seconde révolution.

Il n'est donc que trop évident que l'état actuel des choses doit amener une crise dont presque toutes les chances seront contre la royauté. En effet, on sépare les intérêts du roi de ceux de la nation ; on fait du premier fonctionnaire public d'une nation libre un chef de parti, et, par cette affreuse politique, on fait rejaillir sur lui l'odieux de tous les maux dont la France est affligée.

« Eh ! quel peut être le succès des puissances étrangères, quand bien même on parviendrait, par leur intervention, à augmenter l'autorité du roi et à donner au gouvernement une forme nouvelle ? N'est-il pas évident que les hommes qui ont eu l'idée de ce congrès ont sacrifié à leurs préjugés, à leur intérêt personnel, l'intérêt même du monarque, que le succès de ces manœuvres donnerait un caractère d'usurpation à des pouvoirs que la nation seule délègue, et que sa seule confiance peut soutenir ? Comment n'a-t-on pas vu que la force qui entraînerait ce changement serait longtemps nécessaire à la conservation ; et qu'on sèmerait par là dans le sein du royaume un germe de division et de discorde que le laps de plusieurs siècles aurait peine à étouffer ?

« Aussi sincèrement qu'invariablement attachés aux intérêts de la nation, dont nous ne séparerons jamais ceux du roi qu'autant qu'il les séparera lui-même, nous pensons que le seul moyen de prévenir les maux dont l'empire est menacé, et de rétablir le calme, serait que le roi, par sa conduite, fît cesser tous les sujets de méfiance, se prononçât par le fait de la manière la plus franche et la moins équivoque, et s'entourât enfin de la confiance du peuple, qui seule fait sa force et peut faire son bonheur.

« Ce n'est pas aujourd'hui par des protestations nouvelles qu'il peut y parvenir ; elles seraient dérisoires, et dans les circonstances actuelles, elles pren-

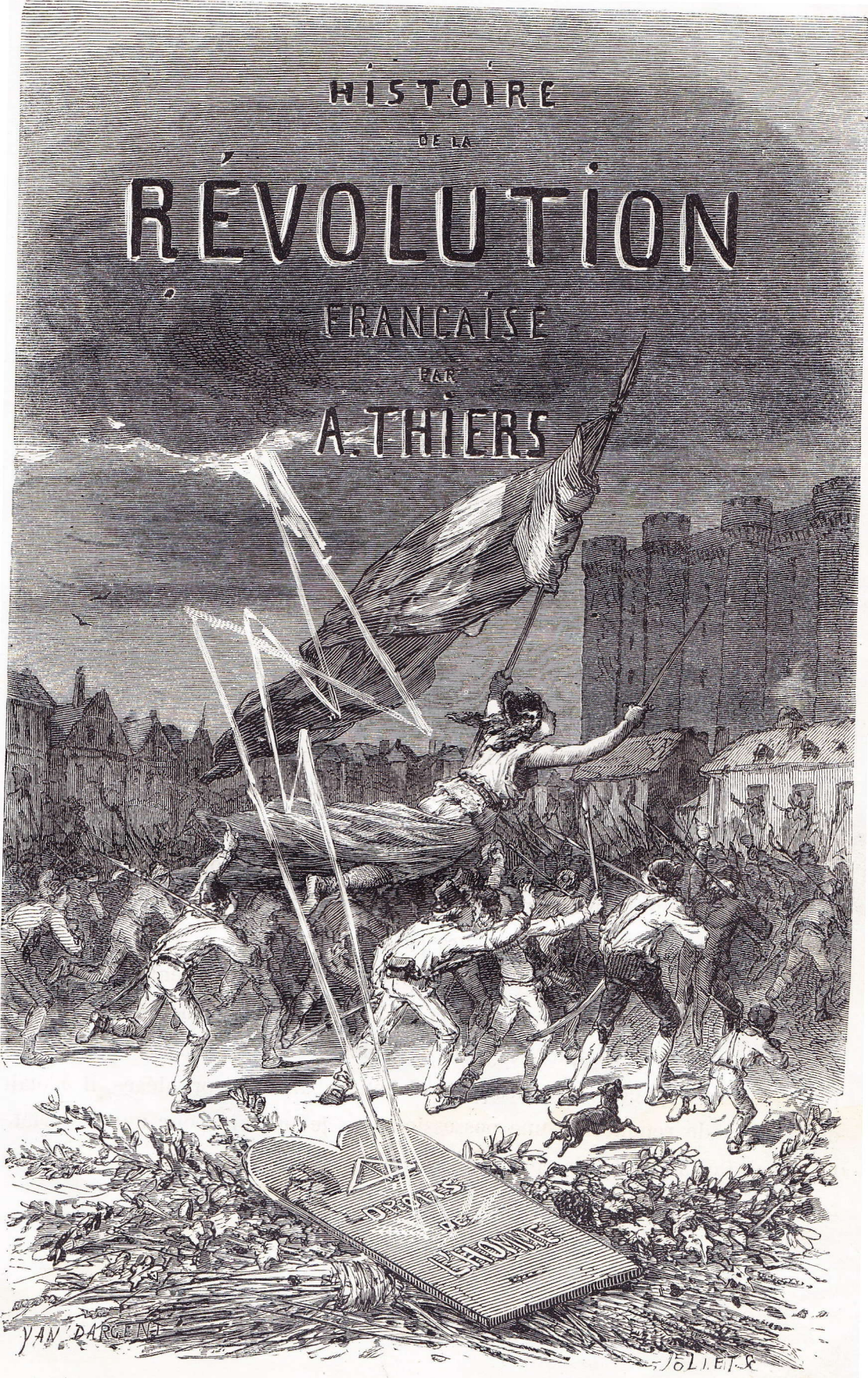

Paris. — J. Claye, imp.

Furne et Ce, éditeurs.

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

TOME PREMIER